

Collaborateur d'encadrement technique et de gestion du bâtiment et des travaux publics

RNCP1738 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	230p
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/04/2009

Certificateur(s)

Institut Supérieur de la Construction (ISCO)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le collaborateur d'encadrement technique et de gestion du bâtiment et des travaux publics exerce ses activités dans les secteurs du bâtiment suivants : a) Conduite de travaux :

- Plannifier, Organiser, Contrôler les travaux de construction
- Négocier avec les autres intervenants dans l'acte de construire
- Coordonner l'intervention des sous traitants

b) Economie de la construction

- Réaliser les devis d'un ouvrage
- Proposer des solutions plus économiques
- Vérifier les situations suivant les travaux exécutés

c) Préparation de chantier

- Organiser, préparer le chantier en amont de la construction
- Assurer un consensus entre les objectifs techniques, financier, économiques.
- Gérer et planifier la sécurité, la gestion du matériel, l'approvisionnement du chantier, l'avancement des travaux.
- Proposer des solutions techniques plus économiques

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées sont les suivantes : - Animer, diriger des équipes pour les impliquer dans l'exécution ou l'étude d'un chantier

- Analyser finement les situations pour coordonner les différents acteurs de l'acte de construire
- Gérer les interfaces entre les partenaires internes et externes à l'entreprise
- Communiquer en langage professionnel
- Développer un service après vente avec le maître d'ouvrage, l'architecte ...
- Conduire efficacement une réunion de chantier

Les compétences attestées prouvent une parfaite connaissance technique et économique du tout corps d'état intervenant dans le secteur du bâtiment.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Bâtiment travaux publics et tout corps d'état.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Conducteur de travaux BTP ou CES, - Economiste de la construction,
- Technicien méthode,
- Collaborateur d'architecte.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Idem

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Président : Nommé par le Conseil d'Orientation 70 % de professionnels, 30 % de formateurs

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/04/2009

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP9088

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Institut Supérieur de la Construction Tél : 04.76.28.29.59

Fax : 04.76.28.29.87

<http://www.groupeformation.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1738/>